Technique du Bâtiment

Catalogue des formations

Certification de soudage

Cours

CERTIFICATION EN/ISO 9606-1

- Soudure BW de tuyau inox et acier noir
- Soudure FW de bride avec tube inox et acier noir
- Soudure dans diverses positions à plat – montant – plafond
- Exercices pratiques de préparation à la certification
- Préparation des pièces d'examen

Titre délivré

Certificat de soudage ASS

Conditions d'inscription

Avoir suivi le cours "Soudure TIG". Certification ouverte aux candidats maîtrisant parfaitement le procédé. Re-certification possible.

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.

- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	7 et 14 mars 2026 / Examen le 28 mars 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle	CHF 100.00
Membre association et non-cotisant	CHF 200.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 500.00

Public cible

CFC installateur-chauffage CFC installateur sanitaire Re-certification (apprentis pas admis)

Horaires

07/14 mars 2026 et 28 mars 2026 examen samedi matin 08h00 – 12h00 Ateliers-école EPCA – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Connaissances de base STPS 1 & 2

Cours

Ce cours est la **première partie** de la formation pour les préposés à la sécurité. Il permet d'acquérir des connaissances de base sur la sécurité au travail et la protection de la santé. Les participants connaissent les bases légales ainsi que les règles vitales et sont conscients de leur responsabilité. Les principaux risques et dangers de la branche sont illustrés par des exemples pratiques.

Programme STPS 1

- Bases sur la sécurité au travail et la protection de la santé
- Bases légales, responsabilité
- Risques, dangers et mesures
- Règles vitales
- Prévention dans le cadre du travail et des loisirs

Le cours est la **deuxième partie** de la formation pour les préposés à la sécurité. Les participants comprennent pourquoi certains ont des comportements dangereux et connaissent des techniques pour changer ces comportements. Ils peuvent développer et mettre en œuvre un système de sécurité dans leur entreprise sur la base de la solution de branche pour la technique du bâtiment.

Programme STPS 2

- Sécurité comportementale
- Motivation, communication
- Sécurité systémique (10 points)
- Outils de la solution de branche pour la technique du bâtiment

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite

pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.

- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	Annoncée ultérieurement

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 100.00 par jour de cours
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 200.00 par jour de cours
Non-membre et non-cotisant	CHF 510.00 (prix non-membres suissetec)

Public cible

Personnes de contact pour la sécurité au travail et la protection de la santé (PERCO) Préposés à la sécurité (PS) Responsables (apprentis pas admis)

Horaires

Annoncé ultérieurement 08h30 – 16h30 BM Campus – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

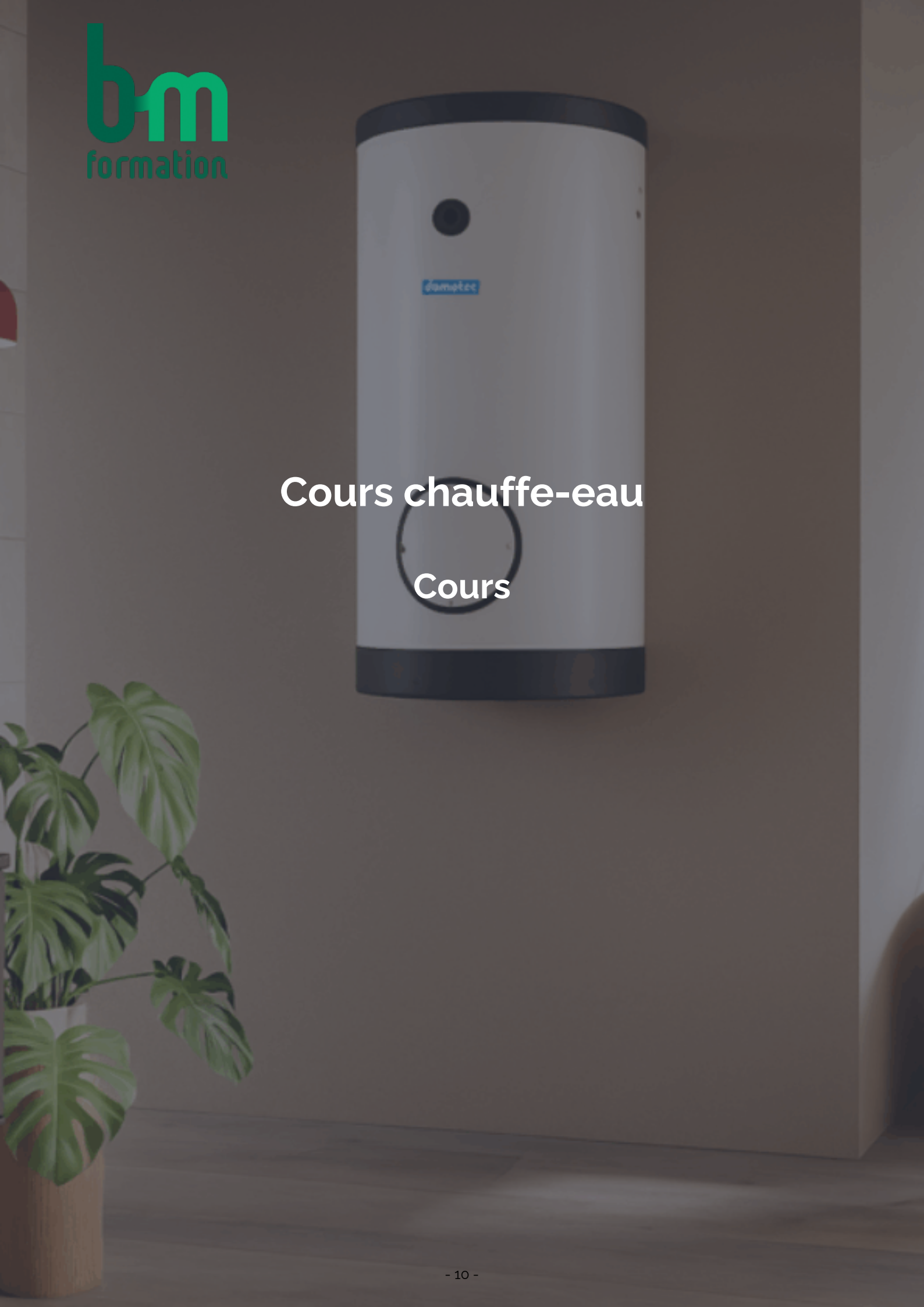

Cours chauffe-eau

Cours

Programme

- Type de chauffe-eau
- Information sur les nouvelles lois concernant le remplacement des chauffe-eau électriques
- Raccordements électriques
- Entretien
- Fonctions générales

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	6 février 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 100.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 200.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC installateur-chauffage et aide, Technicien Chauffage

Horaires

6 février 2026 9h00 - 16h00 Domotec SA - 1070 Puidoux

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Cours technique - sanitaire

Cours

Programme

Diverses présentations des entreprises :

- Nussbaum AG
- Laufen AG
- Aquametro SA

Sur les thèmes suivants :

- Organes de sécurité et de contrôle + disconnecteurs
- Sanimatic
- Comptage d'eau

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	30 janvier 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 80.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 200.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC Installateur-sanitaire et Aide, Technicien sanitaire

Horaires

30 janvier 2026 08h00 – 16h00 Local tec-bat – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Cours technique-chauffage

Cours

Programme

Diverses présentations des entreprises :

- IMI Hydronic Engineering Switzerland AG
- ELYSATOR Engineering AG

Sur les thèmes suivants :

- Vanne de réglage et STAD
- Vase d'expansion
- Purotap
- Eau de chauffage

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	27 mars 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant	CHF 100.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 150.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC installateur-chauffage et aide, Technicien Chauffage

Horaires

27 mars 2026 08h00 – 16h00 Local tec-bat – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Eléments de toiture - PREFA

Cours

Formation avancée sur les éléments de toiture DS.19, R.16

Programme

- Entourage de constructions hors-combles et pénétrations
- Réalisation pratique de solutions techniques spécifiques
- Informations techniques concernant la sécurité sur le toit, physique du bâtiment, la sous-construction
- Collage d'éléments de gouttière
- Normes et règles professionnelles
- Nouveautés

Informations diverses

- **Transport** à organiser en co-voiturage
- **Matériel à prendre :** propres outils de ferblantier de base et une visseuse sans fil

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.

- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	4 & 5 février 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 100.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 150.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 300.00

Public cible

CFC ferblantiers et aides avec expérience (apprentis pas admis au cours)

Horaires

4 et 5 février 2026 08h00 – 17h00 PREFA Academy – 4704 Niederbipp

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

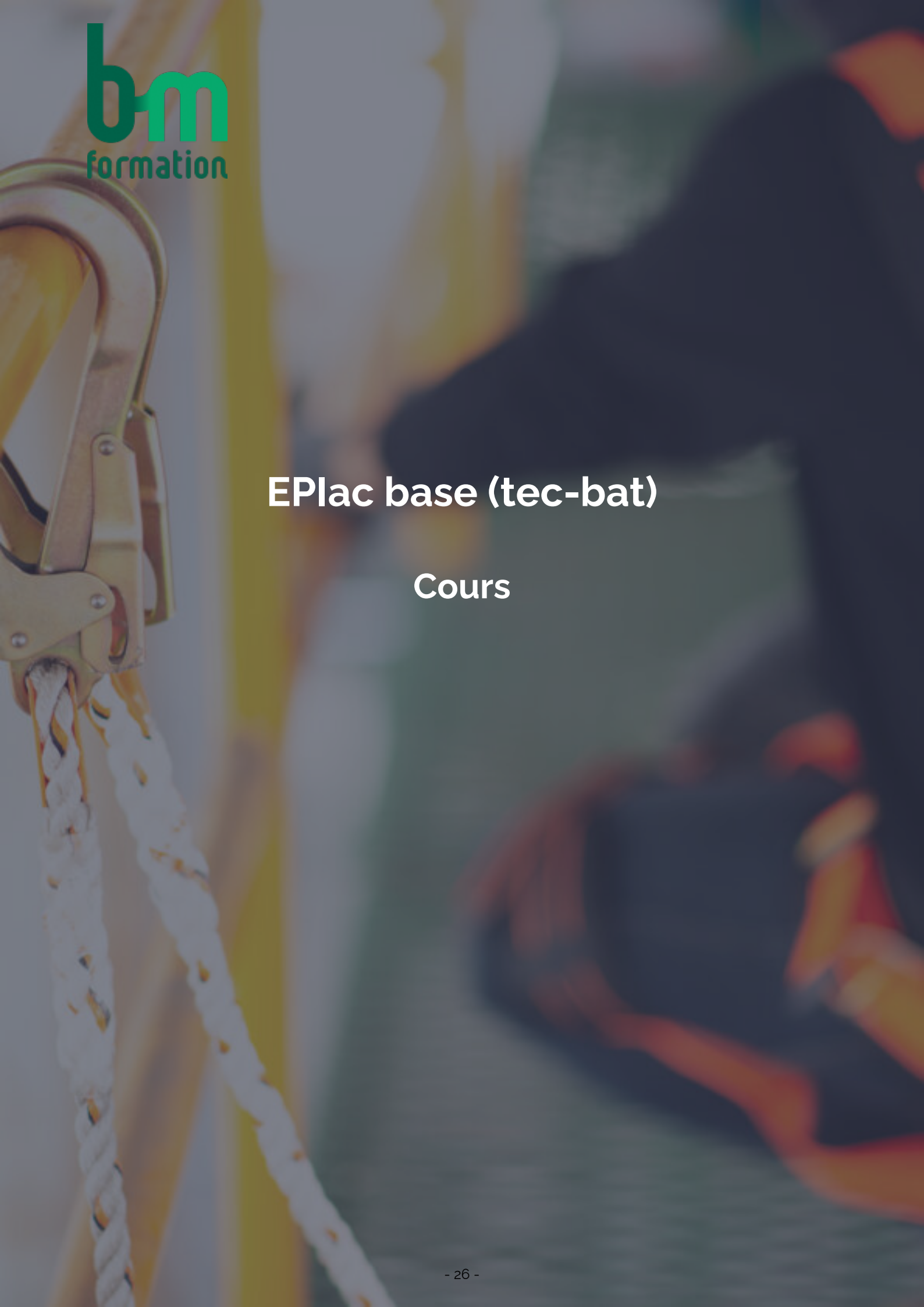

EPIac base (tec-bat)

Cours

Formation obligatoire par la SUVA.

Equipement de protection individuel antichute

Cours de base pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation sûre des EPIac. La SUVA demande que les collaborateurs recourant à une protection par encordement doivent impérativement avoir été formés à cet effet.

[redacted]

Titre délivré

Attestation conforme à la SUVA - valable 2 ans

Conditions d'inscription

- Forme physique et une aptitude psychologique suffisante pour travailler en hauteur.
- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**

- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	28 janvier / 24 février 2026

Type	Prix
Cotisant contribution professionnelle (CPR)	CHF 100.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 150.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 300.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC technique du bâtiment

Horaires

28 janvier 2026 ou **24 février 2026** 08h00 – 17h00 Local tec-bat – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours

Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habilités techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

Conditions d'admission

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

Public cible

La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

Professionnels avec « expertise ciblée »
Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

Professionnels avec « expertise globale »
Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COPIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer **à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COPIL décide au cas par cas des éventuelles admissions et/ou exemptions et de leurs modalités.

Informations examens

Examen Module 7 aura lieu sur plusieurs soirs.
L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

Prochaine session :	Printemps 2026

Type	Prix
Formation complète	CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen
Module(s) à choix	CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

Horaires

2 jours et 6 soirées (yc examens) le soir : 18h00 - 21h00/30 la journée : 08h00 - 17h00

Modules

INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie

- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

ASPECTS ÉCONOMIQUES

Module obligatoire

- Subventions cantonales
- Subventions communales
- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

CAS PRATIQUES ET EXERCICES

Module obligatoire

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences
- Préparation à l'examen final

SESSION D'EXAMENS

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

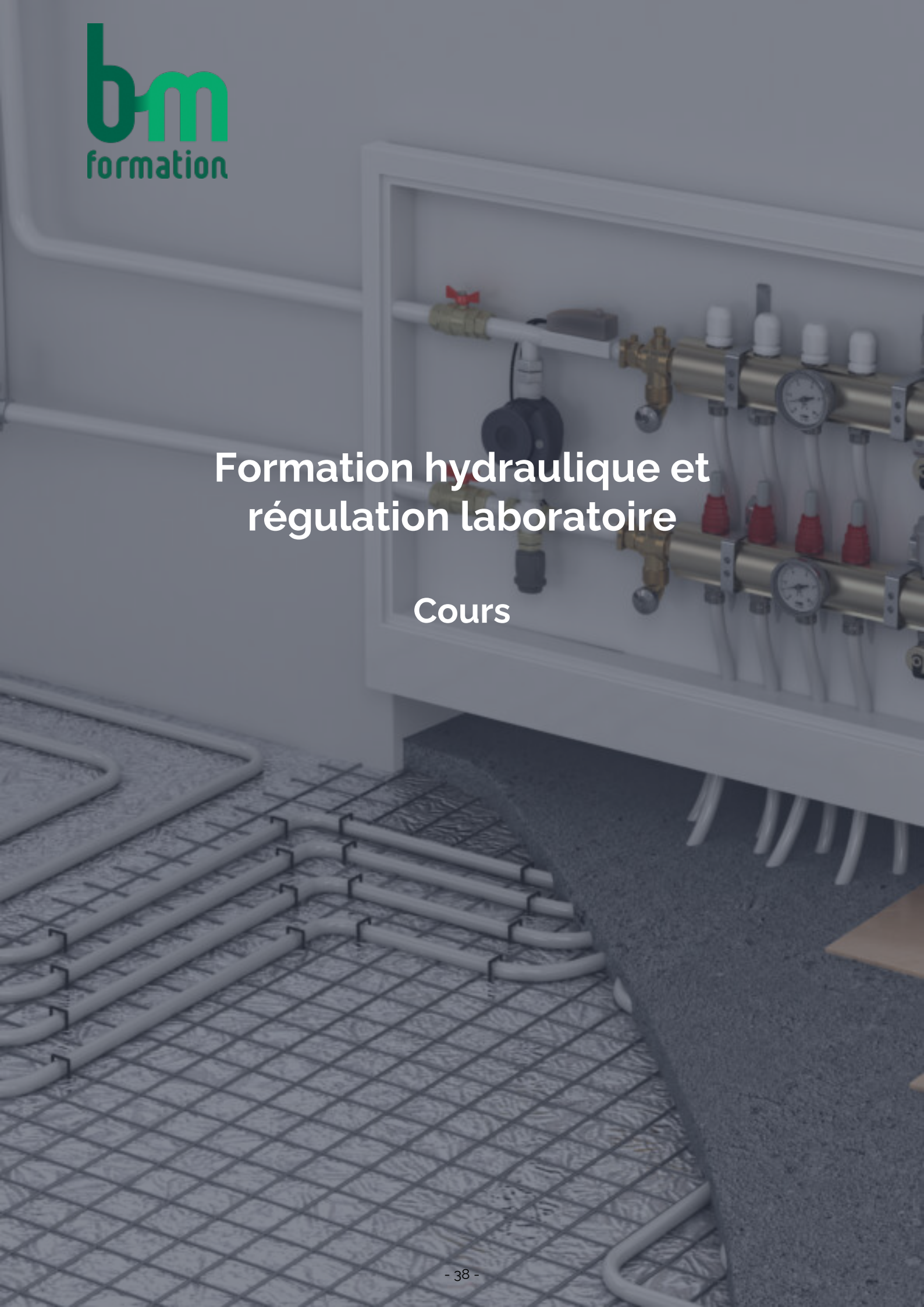

Formation hydraulique et régulation laboratoire

Cours

Programme

Formation théorique

- Les bases hydrauliques pour monteur
- Les divers organes de réglages et de sécurité
- Les diverses vannes de réglage et servomoteurs
- Les réglages des circulateurs
- L'ajustage des courbes de chauffage

Formation pratique

- Training de conduite d'un groupe radiateurs sur banc d'essais
- Training de conduite d'un groupe de sol
- Notions d'équilibrage d'un circuit
- Identification hydraulique d'un collecteur distributeur
- L'accès aux réglages sur un automate programmable

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux

membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.

- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	18 avril 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 100.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 200.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC installateur-chauffage, dépanneur en chauffage CFC installateur sanitaire avec expérience

Horaires

18 avril 2026 08h30 – 17h00 Ateliers-école EPCA – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

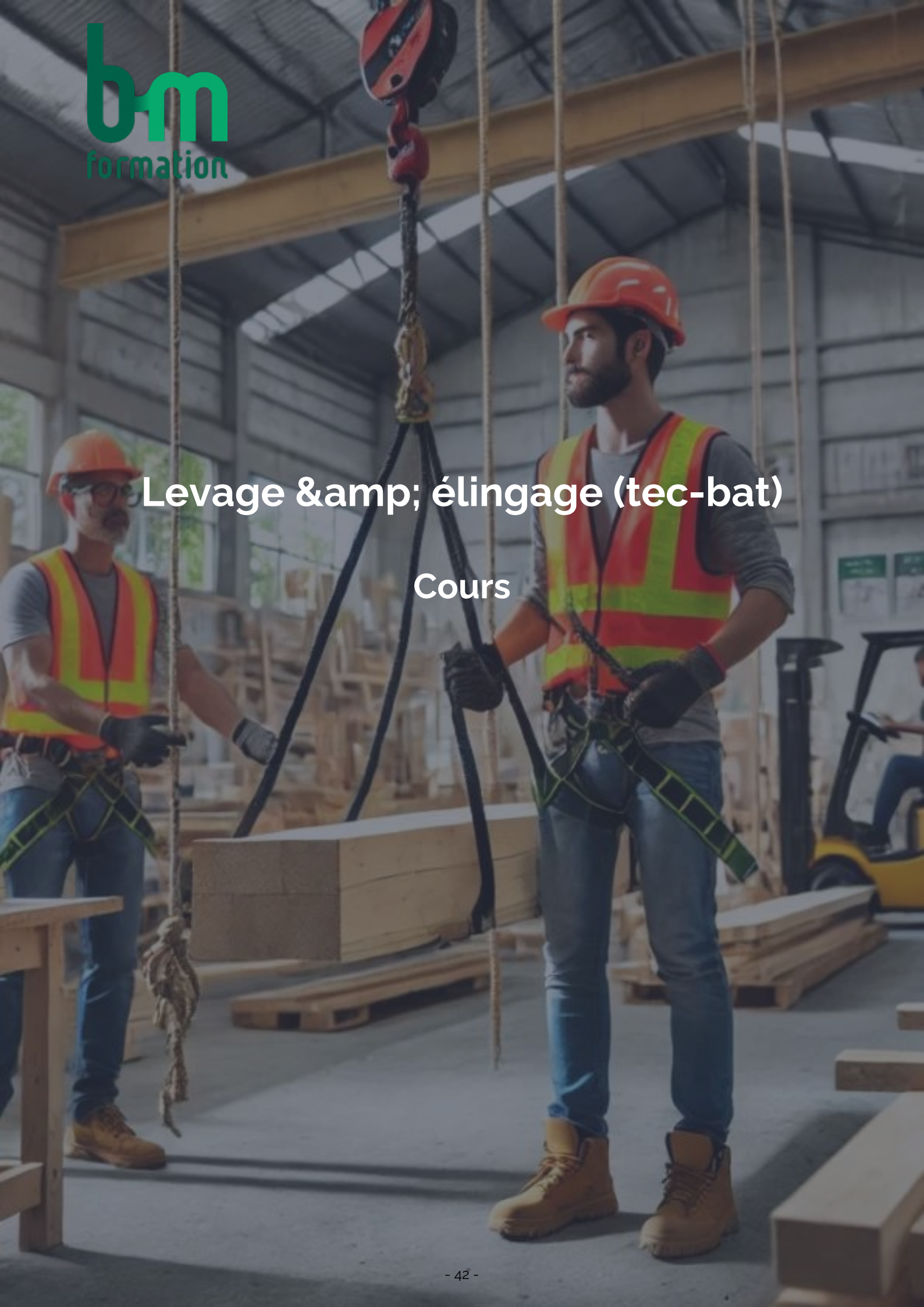

Levage & élingage (tec-bat)

Cours

Depuis le 1er avril 2023, la SUVA a rendue obligatoire une formation spécifique pour toute personne amenée à manipuler ou superviser des opérations de levage dans le cadre professionnel. Le cours « Levage et Élingage » permet d'acquérir les compétences indispensables à une manutention sécurisée des charges.

Programme

- Les participants découvrent les bases légales, les règles techniques et les directives en vigueur.
- La formation comprend une étude des capacités de charge,
- une présentation des différents moyens de levage,
- des exercices pratiques pour apprendre à élinguer correctement une charge.

Cette journée complète allie théorie en salle et mise en situation encadrée par des professionnels du secteur. Elle vise à sensibiliser les professionnels aux risques liés à la manutention et à leur transmettre les bons gestes pour prévenir les accidents et protéger le matériel.

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux

membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.

- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	20 janvier / 7 avril 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 100.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 400.00

Public cible

Apprentis 3ème / 4ème année CFC technique du bâtiment Personnes qui manipulent ou encadrent le levage de charges lourdes.

Horaires

20 janvier 2026 ou **07 avril 2026** 08h00 – 17h00 Centre de formation SpanSet – 1920 Martigny

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Monteur photovoltaïque

Cours

L'énergie est un bien précieux et avec la transition énergétique, il est devenu indispensable de trouver des solutions alternatives et rapides face à la pénurie programmée. Qui plus est, il manque environ 200 personnes formées à la pose de panneaux solaires en Valais.

Trois associations professionnelles, **EIT.valais**, la **tec-bat** et l'**AVIS**, se sont fédérées sur l'impulsion du Bureau des Métiers en partenariat avec la formation continue cantonale du Service des hautes écoles et le Service de l'énergie et des forces hydrauliques pour mettre sur pied une formation de Monteur photovoltaïque. Le projet est unique en Suisse car il regroupe, au niveau cantonal, l'ensemble des acteurs concernés par ces défis. A moyen terme, l'idée serait de proposer un module «passerelle» afin de permettre aux personnes en reconversion professionnelle de s'orienter vers ce métier.

A la suite de ce cours, les monteurs en photovoltaïque seront en mesure de travailler de manière autonome dans le montage de panneaux sur les toits.

Conditions d'admission par module

Aide-monteur PV

- Niveau de français minimum requis : C1
- Projet de reconversion professionnelle ou professionnalisation en statut intérimaire

Monteur PV – base

- Niveau de français minimum requis : C1

- CFC sanitaire/chauffagiste/électricien/couvreur ferblantier avec expérience de min. 6 mois sur les toits
- Ou expérience de minimum 1 an dans l'un de ces métiers
- Ou expérience de minimum 1 an en tant que monteur photovoltaïque

Monteur PV – avancé

- Niveau de français minimum requis : C1
- Suivi le cours monteur/euse PV en 2022/2023 ou 2024
- Ou expérience supérieure à 6 mois en planification PV
- Ou expérience supérieure à 1 an en tant que monteur photovoltaïque

Titre délivré

Au terme de la formation, le candidat participe à un examen écrit. S'il réussit, il obtient une attestation de participation et une attestation de réussite reconnue par les Associations professionnelles cantonales ainsi que le Service des hautes écoles/formation continue.

Prochaine session :	Printemps 2026

Type	Prix
Aide-Monteur PV -	CHF 1'850.00
Aide-Monteur PV - non-membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 3'900.00
Monteur PV - base - membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 1'500.00
Monteur PV - base - non-membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 3'000.00
Monteur PV - avancé - membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 1'800.00
Monteur PV - avancé - non-membre (eit.valais/tec-bat/avis)	CHF 3'800.00

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

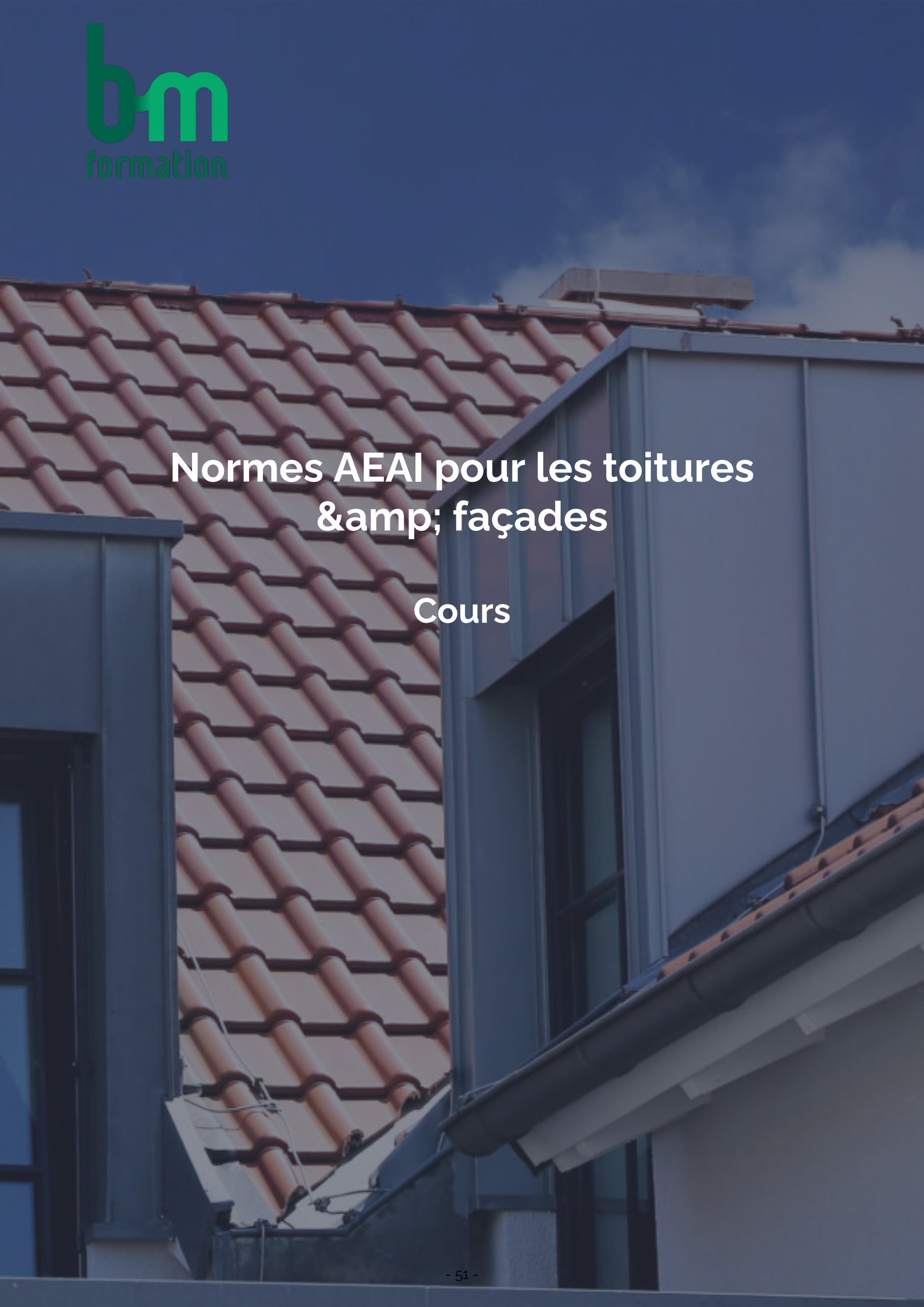

Normes AEAI pour les toitures & façades

Cours

Programme

- Normes AEAI sur les toitures plates et en pentes ainsi que pour les façades.
- Mise en pratique de cas concret sur vos chantiers

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session : 6 mars 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 80.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 150.00

Public cible

CFC et aide couvreur, CFC et aide ferblantier (apprentis pas admis)

Horaires

6 mars 2026 13h30 – 17h30 Local K-SEG – 1964 Conthey

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Permis nacelle & chariots élévateur

Cours

Permis nacelle

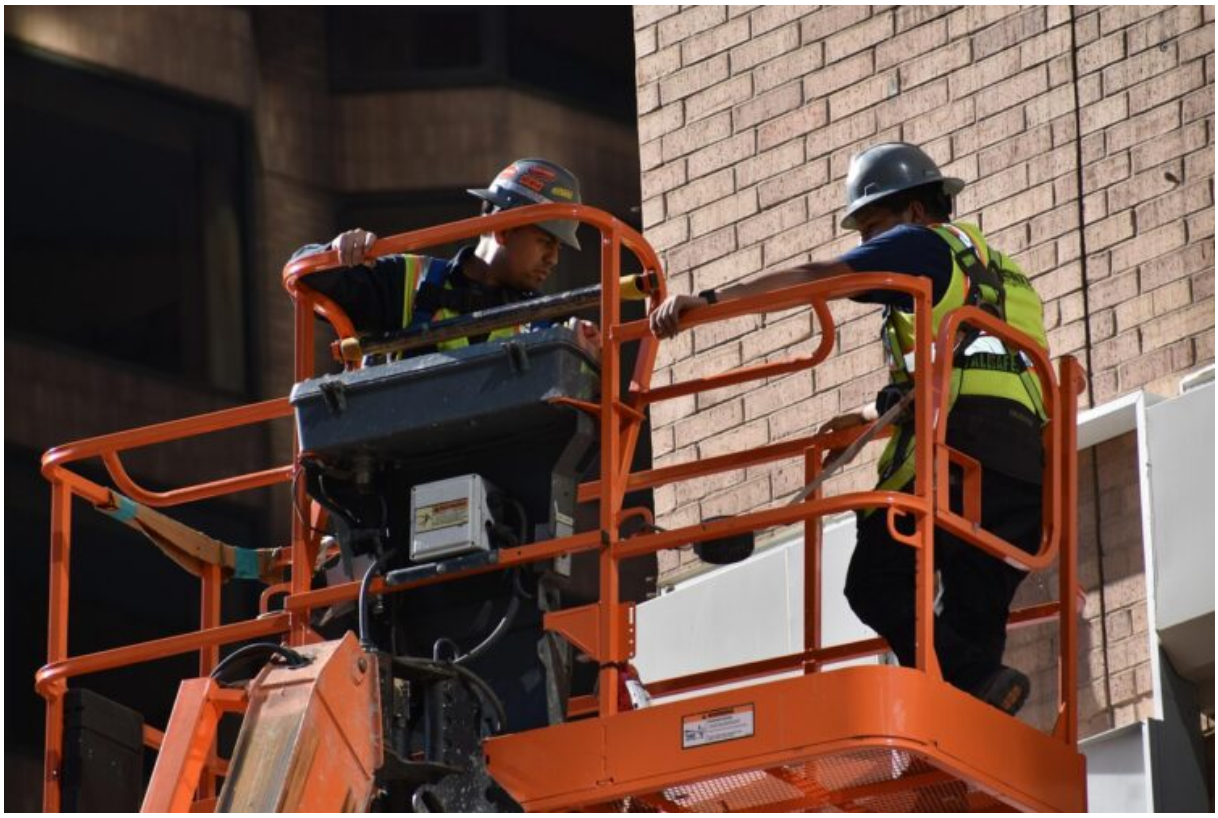

Cours sur 1 jour
L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des
dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA),
la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

But et contenu :

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;

- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

Chariots élévateur

Cours de base sur 2 jours
L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

But et contenu :

- Obligation et responsabilités ;
- Sécurité et risques potentiels ;

- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manœuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

Catégories :

- Timon & Contrepoids (cours de base)
- *Latéral (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

Inscription ci-dessous

Prochaine session :	Diverses dates 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution prof. (CPR)	pris en charge
Non-cotisant CPR	CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF 715.00 excl. TVA (chariots élévateur)

Public cible

Toutes les branches confondues selon programme proposé

Horaires

08h00 – 17h00 Airnace SA – 1902 Evionnaz

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Rappel des normes d'écoulements et étanchéités des douches à l'italienne, WC douche AcquaClean

Cours

Programme

- Présentation du groupe Geberit
- Directives W3 et Normes SN 59200, Nouveautés et mise à jour
- Visite de la production
- Solutions Geberit pour douche de plain-pied
- Etanchéité et imperméabilisation, limite des responsabilités
- Normes et directives
- Discussion finale et évaluation

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	20 février 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 100.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 150.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC installateur-sanitaire et aide, CFC installateur-chauffage et aide

Horaires

20 février 2026 08h00 – 17h00 GEBERIT & MAPEI - 1642 Sorens

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Sensibilisation sécurité sur chantier

Cours

Programme

- Loi et directives sur la sécurité sur les chantiers
- Sensibilisation au problème de sécurité sur les échafaudages et aux alentours des chantiers.
- Extinction, manipulation extincteurs et connaissances des moyens
- Premiers secours – les bons reflexes

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	23 janvier 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association e non-cotisant CPR	CHF 80.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 200.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC technique du bâtiment

Horaires

23 janvier 2026 08h00 – 17h00 Local K-SEG – 1964 Conthey

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Soudure PE

Cours

Programme

Théorie

- Technique de raccordement et application
- Généralités sur le PE
- Programme électrosoudable ELGEF Plus, colliers de prise, manchons et pièces de transition
- Passage de mur GEBEF
- Transition & Réparation avec Waga multi/joint
- Transition & Réparation avec PRIMOFIT
- Appareils électrosoudables MSA
- Soudure bout à bout
- L'outillage mise en œuvre

Pratique

- Electrosoudage, colliers de prise, manchons et pièces de transition
- Soudure bout à bout
- Utilisation des divers outils de mise en œuvre

Transport organisé et pris en charge.

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**

- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	17 avril 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 100.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 200.00

Public cible

CFC technique du bâtiment (Apprentis pas admis au cours.)

Horaires

17 avril 2026 08h30 – 17h00 Centre de formation GF – 1020 Renens

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Soudure TIG

Cours

Programme

Théorie

- Les connaissances du poste TIG
- Les bases de la soudure TIG
- Les métaux d'apport

Pratique

- Soudage TIG des aciers de construction et des aciers inoxydables
- Soudage de plaques BW et FW
- Soudage de tuyaux bout à bout et sur bride
- Protection envers inertisation

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par

ordre chronologique d'inscription.

- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	17 et 24 janvier 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 100.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 200.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 400.00

Public cible

Apprentis 4ème année CFC installateur-sanitaire et aide, CFC installateur-chauffage et aide

Horaires

17 et 24 janvier 2026 Samedi matin 08h00 – 17h00 Ateliers-école EPCA – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Tronçonneuse

Cours

Cours pour le maniement et la sécurité pour travaux avec une tronçonneuse selon prescription Suva.

L'utilisation d'une tronçonneuse comporte de nombreux risques, des blessures causées par la chaîne à celles provoquées par la chute d'un arbre. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de se former pour pouvoir l'utiliser correctement.

Voici les principales informations à prendre en compte:

- Les utilisateurs de tronçonneuse doivent être âgés de 18 ans révolus. Des exceptions sont possibles pour les apprentis si les travaux sont prévus par l'ordonnance sur la formation professionnelle et que les mesures d'accompagnement requises ont été prises.
- Les travaux à la tronçonneuse sont considérés comme particulièrement dangereux. Par conséquent, assurez-vous que tous vos collaborateurs ont suivi la formation obligatoire requise. Ils doivent en outre porter un équipement de protection individuelle approprié.

Titre délivré

Attestation reconnue par la SUVA

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le

début du cours.

- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

Prochaine session :	28 mars 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 50.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 80.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 200.00

Public cible

CFC technique du bâtiment et aide (apprentis pas admis au cours)

Horaires

28 mars 2026 Groupe 1 : 07h30 à 09h30 Groupe 2 : 10h00 à 12h00 Local tec-bat – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Tuyauterie & montage TIG

Cours

Programme

- en acier Inox avec machine, en acier noir, soudure
- Préparation des pièces
- Système d'inertage protection pour soudage inox
- Brasure
- Raccords Serto
- Fabrication d'une petite pièce en acier inox et acier noir, avec ou sans gaz de protection
- Traitement final – Nettoyage des pièces à l'acide et autres procédés électrochimiques
- Soudure électrode sur inox

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- **En cas de non-présence au cours ou absence non-justifié, CHF 200.00 sont facturées en plus des frais d'inscription au cours.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.

- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**
- Les apprentis ne sont pas prioritaires aux inscriptions.

Prochaine session :	21 et 28 février 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution professionnelle (CPR)	CHF 100.00
Membre association et non-cotisant CPR	CHF 200.00
Non-membre et non-cotisant	CHF 400.00

Public cible

Apprentis 4ème année Avoir suivi le cours "Soudure TIG" / Avoir d'excellentes notions de la soudure et du poste TIG CFC installateur-sanitaire et aide, CFC installateur-chauffage et aide

Horaires

21 et 28 février 2026 Samedi matin 08h00 – 17h00 Ateliers-école EPCA – 1950 Sion

Personne de contact

Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion

BM Campus
Rue de Oscar-Bider 54
1950 Sion

Handwerkerverband
Brückenweg 12
3930 Visp

Contact
info@bureaudesmetiers.ch
tfc@bureaudesmetiers.ch